

## DEC201863DAJ

**Décision portant fin de fonctions et nomination de M. André Quinquis aux fonctions de directeur de l'audit interne par intérim**

**LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret du 21 avril 2017 portant nomination (inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche) ;

**Vu** la décision DEC070091DAJ du 9 juillet 2007 portant création de la direction de l'audit interne (DAI) ;

**Vu** la décision DEC201386DAJ du 23 juillet 2020 portant fin de fonctions et nomination de M. Bernard Jollans aux fonctions de directeur de l'audit interne par intérim ;

**DECIDE :**

**Article 1er.** – A compter du 14 octobre 2020, il est mis fin aux fonctions de M. Bernard Jollans, directeur de l'audit interne par intérim.

**Article 2.** – A compter de cette même date, M. André Quinquis est nommé aux fonctions de directeur de l'audit interne par intérim.

**Article 3.** - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 23 octobre 2020

Le président-directeur général

Antoine Petit

A decorative graphic element consisting of a horizontal light blue bar and a vertical dark blue bar that meets it at the right end, forming an L-shape.



DEC201892DR01

**Décision portant nomination de M Renaud BATRIN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7212 intitulée Génome, Biologie cellulaire et Thérapeutique (GenCellDi)**

**LE DIRECTEUR,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC181898DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7212 intitulée Génome, Biologie cellulaire et Thérapeutique (GenCellDi) et nommant M. Jean SOULIER en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 7212<sup>1</sup> en date du 02/10/2019 ;

Considérant que M Renaud BATRIN a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Villejuif du 6 au 8 novembre, puis du 25 au 27 novembre 2019.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** M Renaud BATRIN, AI, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7212 intitulée Génome, Biologie cellulaire et Thérapeutique (GenCellDi) à compter du 28 novembre 2019.

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



M Renaud BATRIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M Renaud BATRIN est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villejuif le 6 décembre 2019

Le directeur de l'unité  
Jean SOULIER



Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Ile-de-France Villejuif



Visa de François CHAMBELIN, délégué régional Inserm Paris 7



François CHAMBELIN  
délégué régional

Visa de Christine CLERICI, présidente de l'Université de Paris







DEC 201889DR01

**Décision portant nomination de Mme Hélène DHOTEL aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 8258 intitulée Unité de Technologies Chimiques et Biologiques pour la Santé (UTCBS)**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC181898DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR 8258 intitulée Unité de Technologies Chimiques et Biologiques pour la Santé (UTCBS) et nommant Mme Nathalie MIGNET ZOPPI en qualité de directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR 8258<sup>1</sup> en date du 14/02/2019 ;

Considérant que **Mme Hélène DHOTEL** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Villejuif du 6 au 8 novembre, puis du 25 au 27 novembre 2019.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Mme Hélène DHOTEL IEHC, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 8258 intitulée Unité de Technologies Chimiques et Biologiques pour la Santé (UTCBS), à compter du 28 novembre 2019.

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



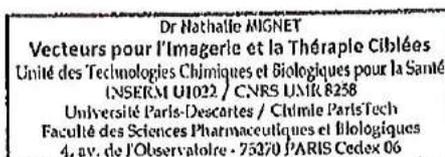
Mme H  l  ne DHOTEL exerce sa mission conform  ment aux articles 4, 4-1 et 4-2 du d  cret n   82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du d  cret n  82-453 susvis  .

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de pr  vention, Mme H  l  ne DHOTEL est plac  e sous l'autorit   de la directrice d'unit  .

Article 2 : La pr  sente d  cision sera publi  e au Bulletin officiel du CNRS.

Fait    Villejuif le 12 d  cembre 2019

La Directrice de l'UMR 8258  
Nathalie MIGNET ZOPPI



Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, d  l  gu  e r  gionale CNRS Ile-de-France Villejuif

Fran  ois CHAMBELIN

Visa de Marie Pascale MARTEL, d  l  gu  e r  gionale Inserm Paris 5

Visa de Christine CLERICI, pr  sidente de l'Universit   de Paris

